Quartier Général.
LEGION ETRANGERE.
Nouvelle Orléans, le 7 mai 1851.

Ordre général.

Les officiers de l'état-major de la Légion étrangère sont informés que l'élection pour remplacement de deux colonels aura lieu le 9 mai, à 8 heures du matin, dans la salle de l'école du régiment.

L'élection sera présidée par l'inspecteur de brigade le major F Chastry, assisté du major O Richards et du capitaine Quesnyonne. Le scrutin sera clos à six heures de l'après-midi.

D AUGUSTIN,
Brigadier Général
8 mai

JAS KAUFMAN, adjudant.

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.

Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.

M. J. Bernaud,
ENCOIGNURE ROYALE ET CONDÉ,

PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 12 mai, il commencera la liquidation de son beau magasin se composant de: parfumerie, bijouterie, maroquerie, gaines écaille, gants, chemises, brosselier, cravates, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.

Un lot d'essences, qualité supérieure.

Eau de fleur d'oranger en cadagnons et par douzaines.

Pommade à la livre 1ère qualité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez lui un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, tressettes à 50 sous la paire.

Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 3d avril

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.

Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

Les soussignés encouragé par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de White Hall, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville; le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part à une si belle soirée, d'un grand LUNCH, par lequel ils ouvriront leur salon.

13oct—6 S. VIOSCA & Co.

Bois de construction! Bois de construction.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, plafonds et volages; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront adressés au bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Ferrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE FOUILLY & GAGNET.

Charbon—Charbon.

MCBEAN, WILLARD & Co, ont constamment en mains, à leurs dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Douane, 332, rue Tchoupitoulas, et 350 rue Bourbon, la meilleure qualité de charbon anthracite et cannel anglais, à vendre en gros ou en détail ou en lots convenables aux acheteurs, en consignant ou en vente à l'usage de plusieurs. Toute demande sera promptement exécutée.

11avril—ly McBEAN, WILLARD & Co.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Grevier,

A reçu sur commissions pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient une correspondance régulière des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, LOUISIANE, DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 28avril—1an

A LOUER,

A LOUER un beau magasin ou bureau sur la façade, No 98, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS.
29 av 98 rue Gravier

Magasin a louer.

UN magasin situé dans la Seconde Municipalité, rue Nouvelle Levee, No 24. Un magasin situé rue Levee, No 5.
Possession en sera donnée immédiatement. Pour ses conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
6 avril—1m 22 rue St-Louis

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN WILLEY, Biloxi,
ou à PAUL JUGE FILS & CO,
1mai 27, rue St Louis

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Pryania et Thalie. S'adresser à
15 av X LAMBERT,
No 62, rue des Magasins

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui a fait l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon, avec la maison contigue. Ensemble avec toutes les instalations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4dav

Fer, Cuivre et Fer-blanc.

300 tonneaux fer du Tennessee assorti, en barres rarrées et rondes,
25 tonneaux fer *Plough plates*,
10 do do *Plough mould*,
25 do fer de bouillotte 3/16 à 3/8 tre qualité
FER POLI DE CABLE.
100 tonneaux assortis,
15 do fer de bouillotte finis,
10 do fer *Plough plate roged*.
FER DE ET-EIRE.
75 tonneaux fer assorti, plat, carré et rond.
FER D'ANGLETERRE.
3000 tonneaux barres plat et de 1/2@ 4 ¾ pouces
fer à cheval.
100 do do rondes ¼ de 4 pouces.
100 d3 do carrées ¼ à ¾ do.
FER EN FEUILLES.
250 colis de 112@ 56
100 do 224@ 56
FER EN ROULEAUX.
1000 colis ½ 1/8@ 4 ¾ pouces et ¾.
FER POUR CERCLES.
1500 colis 5/8@ 4 ¾ pouces
FER ANGULAIRE.
8 tonneaux assortie 1 ¾, 1 ¾, 2 et 2 ½ pouces.
CUIVRE.
30 000 livres brazier 10 *à* 150 livres la feuille
30 sur 60.
FER BLANC.
300 caisses de Charcoal
A vendre a bas prix et a des conditions libérales par
PRIESTLEY & BEIN.
4av 99 et 91, rue du Camp.

EN magasin et a vendre—
30 caisses absinthe Yerain Lecontre;
15 caisses Kirchenwasser Suisse;
500 caisses vin rouge vieux;
100 caisses vin blanc vieux, en bouteilles et demi bouteilles. 20 caisses cerises à l'eau de vie;
300 livres champignons secs;
400 livres anchoisn Lyons, capes, champignons, conserves, sardines, pâtes de toutes grandeurs et un assortiment de épiceries pour famille à vendre par
JEAN FISSE,
Encoignure Royale et St-Pierre.

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurance sur la vie et depot.

CAPITAL $300,000 tout payé
SURPLUS $200,000 fonds de reserve
TOTAL $500 000 valeur réelle
Directeurs des lonus:
H R W Hill, Isaac W Moor
R O Nelson, R S Fretz,
A W Walker, Logan Hunton.

Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Camp.
W B PARTEE, Agent

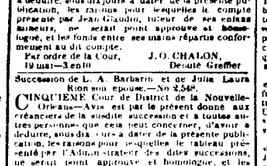

Compagnie du Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangements durant l'Eté pour les départs des chars.

Du Lac.	De la Nlle-Orléans.
A 5 h A. M.	A 6 h A. M.
A 7 h ——	A 8 h ——
A 10 h ——	A 12 h ——
A 11 h ——	A 2 h P. M.
A 1 h P. M.	A 2 h P. M.
A 3 ½ h ——	A 4 h ——
A 4 ½ h ——	A 5 h ——
A 5 ½ h ——	A 6 h ——
A 6 ½ h ——	A 7 h ——
A 7 ½ h ——	A 8 h ——
A 8 ½ h ——	A 9 h ——
A 9 ½ h ——	A 10 h ——

Les chars partiront d'heure en heure le dimanche
Prix pour aller et revenu, **25 cents.**
Un omnibus part tous les quarts d'heures des rues du Canal et Chartres pour le dépôt.
J W SMITH,
98 mars Surintendant.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HALL, THOMAS & Co, informent le public que départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 ½ heures A. M
Dernière do à 8 ½ heures P. M
Départ du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas. 3me Municipalité
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 ¾ h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 ½ heures A. M.
Dernière do à 8 ½ heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus requi'il y a des dames.
Rabais à vendre au No 52, rue des Magasins
29 mars—1an

HOTEL WASHINGTON.
Extrémité du rail-road Pontchartrain.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a ouvert à bail le magnifique établissement connu sous le nom de: HÔTEL WASHINGTON. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissemens en se soumettre. Le bâtiment, remis entièrement à neuf, offre aujourd'hui à ses visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table où rien ne manque, une cave des meux assortie, un service plus actifs, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.

Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs liseurs de la Nouvelle-Orléans.

Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne lui demande qu'une seule chose: Une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses.

22mars—3m BERTRAND COMBE.

Papiers peints.

DELCROIX,
RUE DES CHARTRES, 106, *entre Bienville et Conti,*

A L'HONNEUR d'annoncer à MM. les entrepreneurs, maîtres et aux personnes qui ont besoin de faire repaser leurs appartemens, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages:

11,000 ROULEAUX
Papiers Peints

Des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques de Paris. Les personnes qui voudront bien visiter son assortissement seront convaincu que qu'il est impossible de trouver ailleurs un si grand choix et à si modique prix.

Il vendra aussi tout ce qui paraît de nouveau dans ce genre, PAPIERS CORNES PETITE SATIN, etc., etc., DÉVORÉS en couleurs, VELLE DE LYON, BORDURES ASSORTIES, VERRINES IMITATION DE MARBRE, etc. 9m 15 DE DE

CHAISES DE LA REINE DU PAPIER.

17 av DELCROIX, rue Chartres, 106

CAFÉ—105 rues en face de la Bourse, dessus par DESTRADE & TOUZET.

Avis Judiciaires.

J. J. Washerling vs. H. Grub.—No 7,686.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente publique, le 30 mai 1851, à midi précis, à mon magasin de la rue Bienville, entre celles de Bourbon et Royale:

Une table en acajou, une toilette en noyau, six chaises en acajou, avec le rotge en velours rouge.

Saisies dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Termes et Conditions de la vente:—Comptant.
23 mai—29 et 5 *E N STRINGER*, Constable.

J.P. Kirwan vs. Dorsheir & Co.—No 6,463.

DANS la TROISIEME COUR de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus mentionnée, j'exposerai en vente publique le jeudi 5 juin 1851, à midi précis, à mon magasin de dépot No 91, rue Bienville, entre celles de Bourbon et Royale:

Une table en acajou, une toilette en noyau, six chaises en acajou avec le rotge en velours rouge.

Saisies dans l'affaire ci-dessus intimée.

Termes et Conditions de la vente—Comptant.
23 mai—29 et 5j *E N STRINGER*, Constable

B. Cooper vs. E. A. Miller.—No 7,662.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente publique le jeudi 5 juin 1851, à midi précis, à mon magasin de dépot No 91, rue Bienville, entre celles de Bourbon et Royale:

Une table en acajou, une toilette en noyau, six chaises en acajou avec le rotge en velours rouge.

Saisies dans l'affaire ci-dessus intimée.

Termes et Conditions de la vente—Comptant.
23 mai—29 et 5j *E N STRINGER*, Constable.

Succession de Mme Anais Plique.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Lanoix Plique, administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. WM K WANTON,
23 mai—3fen10j Deputé Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Isabella Keene, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Edouard Keene, décédé intestat — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. WM K WANTON,
8mai—3fen10j Deputé Greffier.

Succession de Charles Mills.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre McAuliffe, exécuteur testamentaire, daté du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. WM K WANTON,
23mai—3fen 10j Deputé Greffier.

Succession de Arthur Ginn.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Caroline E. Ginn, administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et la dite administratrice déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour. WM. K. WANTON,
23 mai—3fen10j Deputé Greffier

John B. Groves vs. ses creanciers et les créanciers de John B Grove & Cie—No 4513.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrieme Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné sur la requête de John B. Groves, qu'il soit ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu pardevant Jno Chaffontre Esq., notaire public de cette ville, lundi, le 26 mai 1851, à deux heures A M. pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire et nommer un syndic. En même temps la susdite assemblée examinera les dettes actives et passives du pétitionnaire et donnera son avis.

Par ordre de la Cour, ce 13 mai 1851.
14 mai—3en10j K. LOEW, dep. greffier.

Succession de Maria Garetta f. c. t.

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

PREMIERE Cour de l'INSTANCE de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Antoine S. Scheffman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la dite succession—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons par lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, ALF. ROUSSEAU,
14 mar—3en10j Greffier

D. Lamarque vs. N. Balletin—No 7,969.
B. Andrews vs. N. Balletin—No 7,970.
J. De Pouyes vs. N. Balletin—No 7,967.
G. Dupuys vs. N. Balletin—No 7,979.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par M. Thevenard, A. Perret, huissier de la Cour de Juge de la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le lundi 16 juin 1851, à midi, à la Bourse de la Place, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale:

L'esclave William Digge, saisi dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant. FRANCIS MOUNRY,
14 mai—3fen10j Constable.

Succession de Bonne Marguerite Bonseigneur, f. c. t., epouse de Jean Glaudin.—No 4637.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Glaudin, tuteur de ses enfans mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour, J. O. CHALON,
10 mai—3fen10j Deputé Greffier

Succession de L. A. Barbarin et de Julie Laura Rion son épouse.—No 2,546.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le tableau présenté par l'Administrateur des dites successions, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformement au tableau.

Par ordre de la Cour, J. O. CHALON,
19mai—3en10j Dep. te Greffier

SERRAILLE
PRIX REDUIT.

LE soussigné, ayant fait l'acquisition de la machine connue sous le nom de SERRAILLE, pour la fonderie de caractères d'imprimerie, appartenant à feu Serraille, prévient le public qu'il a réduit le prix de ces caractères de 25 pour cent au-dessous de ceux qui se vendaient auparavant.

Il a aussi fait l'acquisition de la fonderie de caractères de feu Edouard Keene, et